

**DIOCESE DE MATADI**  
Avenue de la Mission 1  
BP. 29 KONGO CENTRAL  
République Démocratique du Congo  
vicariatgeneral@gmail.com

Matadi, le 17 juillet 2019

*Vicariat Général*

**N/Réf. VGMAT/GP/010/2019**

## **ORDINATIONS DIACONALE ET PRESBYTERALE**

Révérands Abbés, Pères et Frères  
Révérables Sœurs  
Chers fidèles diocésains

Sur mandat de **Son Excellence Monseigneur Daniel NLANDU MAYI**, Evêque du Diocèse de Matadi, le Soussigné, Giraud PINDI, Vicaire Général, vous informe de ce qui suit :

1. Sont admis à l'**ordination diaconale**, les séminaristes suivants :

- Thomas LUWIZANA DISEVOLO
- Messie MAMBU MAKANDA
- Noé MATUMONA TALA
- Hervé MBAKU MANGANGA
- Euloge MEYAVANGA MATONDO
- Emmanuel MPANZU
- Silvère NGOMA NGOMA
- Jean NTOTO WAKISADILA
- Vincent SEKE TSHIAMA

2. Sont admis à l'**ordination presbytérale**, les diacres suivants :

- Dieu-Merci DIWAMPOVESA NDOSSIBA
- François-Xavier NGIZULU MAZUKA
- Marc NZUZI SAMBA

3. **Date et lieu d'ordinations**

Le **dimanche 18 août 2019 à 8h30** en l'église **Notre-Dame de Fatima** à Matadi.

4. **Publication des bans**

Les curés et les pro-curés sont invités à publier les bans pour ces candidats dans toutes les paroisses et pro-paroisses, **conformément au document ci-joint**, successivement les dimanches : **28 juillet 2019, 04 août 2019, 11 août 2019.**

### **5. Retraite spirituelle**

Conformément au **canon 1039**, portant *Obligation aux exercices spirituels avant l'ordination*, tous les candidats au diaconat et au presbytérat sont tenus à suivre la retraite spirituelle prévue **du 12 au 17 août 2019 à la Paroisse Marie-Immaculée de Kionzo**.

La retraite sera animée par le Révérend Abbé Roger MVUL'ANENE.

### **6. Documents requis avant l'ordination**

Conformément au **canon 1036**, portant *Obligation de fournir des documents nécessaires avant l'ordination* diaconale ou presbytérale, chaque candidat au diaconat ou au presbytérat devra faire parvenir le plus tôt possible à la Chancellerie diocésaine les documents ci-après :

- Une déclaration écrite et signée de sa propre main, par laquelle il atteste qu'il recevra l'ordre sacré spontanément et librement et qu'il se consacrera pour toujours au ministère ecclésiastique, demandant en même temps d'être admis à recevoir l'ordre.
- Une fiche identitaire selon le modèle qui lui sera remis.

Confions ces futurs diacres et prêtres à la protection de Marie, Notre-Dame du Perpétuel Secours, Patronne de notre Diocèse.



VICARIAT GÉNÉRAL  
Giraud Pindi  
DIOCESE DE MATADI

**Giraud PINDI**  
Vicaire Général

**DIOCESE DE MATADI**

Avenue de la Mission 1  
BP. 29 KONGO CENTRAL

République Démocratique du Congo  
vicariatgeneral@gmail.com

Matadi, le 17 juillet 2019

*Vicariat Général*

N/Réf. VGMAT/GP/011/2019

**PUBLICATION DES BANS**  
**EN VUE DES ORDINATIONS DIACONALE ET PRESBYTERALE**

*(à lire intégralement)*

Conformément aux **canons 1040, 1041 et 1042** portant sur *Les irrégularités et autres empêchements à la réception des Ordres*, Son Excellence Monseigneur Daniel NLANDU, Evêque du Diocèse de Matadi, demande, selon la recommandation du **canon 1043**, à tout fidèle de révéler avant l'ordination, à l'Evêque ou au Curé, toute irrégularité ou empêchement à l'ordination dont il aurait connaissance pour les candidats suivants :

- Dieu-Merci DIWAMPOVESA
- NDOSIBA
- Emmanuel MPANZU
- François-Xavier NGIZULU MAZUKA
- Thomas LUWIZANA DISEVOLO
- Silvère NGOMA NGOMA
- Messie MAMBU MAKANDA
- Jean NTOTO WAKISADILA
- Noé MATUMONA TALA
- Marc NZUZI SAMBA
- Hervé MBAKU MANGANGA
- Vincent SEKE TSHIAMA
- Euloge MEYAVANGA MATONDO

Voici la liste des **empêchements et irrégularités** à l'ordination :

- La folie ou une maladie mentale
- L'apostasie, l'hérésie ou le schisme
- L'attentat d'un mariage, même seulement civil ou coutumier
- L'homicide ou la procuration et la participation à un avortement
- La mutilation ou l'attentat d'un suicide
- Le fait d'avoir posé un acte du sacrement de façon illégitime
- L'engagement dans le négoce ou le commerce sans autorisation de l'Evêque
- L'attachement affectif douteux envers les enfants et les mineurs.

Merci pour votre franche collaboration en vue du bien du Diocèse et de l'Eglise Universelle.

  
Giraud PINDI  
Vicaire Général  
